

## Syndicat "Avenir lycéen": Castex défend Blanquer et balaye des "affirmations dénuées de tout fondement"

Paris, 24 nov. 2020 (AFP) -

Jean Castex a défendu mardi le ministre de l'Education Jean-Michel Blanquer, soupçonné d'avoir téléguidé le syndicat "Avenir lycéen", en balayant des "affirmations dénuées de tout fondement".

"Le ministre aurait constitué un syndicat de toutes pièces, affirmations totalement, je vous le dis, dénuées de tout fondement", a déclaré le Premier ministre devant l'Assemblée nationale, ironisant sur "la grave affaire dont il s'agirait".

"Peut-être, a-t-il existé une époque où des partis constituaient des syndicats, elle est révolue", a encore lancé le Premier ministre.

Incitant le président du groupe communiste André Chassaigne, qui avait interpellé le Premier ministre sur le sujet, à ne s'"approprier en rien les accusations portées" par "quelques articles de presse", M. Castex a notamment renvoyé à un "contrôle sur pièces" de l'association dont "le résultat est attendu pour la mi-décembre".

Et "le ministre a très bien fait d'ailleurs d'élargir les contrôles à l'ensemble des associations lycéennes et (à ce) qu'elles ont perçu depuis 10 ans", a salué M. Castex.

Samedi, Libération a publié un long article affirmant que ce syndicat lycéen créé en 2018, qui s'est distingué par sa défense des réformes gouvernementales, avait "germé" au ministère avec l'idée de "servir la communication" de M. Blanquer.

Mediapart a, lui, révélé début novembre qu'"Avenir lycéen" avait reçu 65.000 euros de subventions en 2019 qu'il avait dilapidés, selon le journal, en frais de bouche et hôtels de luxe.

"Cette association a bénéficié de fonds publics, comme toutes les associations lycéennes", a insisté M. Castex, en affirmant que le ministère avait versé un total de 156.000 euros à ces structures en 2020, dont 38.000 euros pour Avenir lycéen.

"Chacun appréciera s'il s'agit d'un montant excessif", a-t-il ajouté, en pointant que ce syndicat avait obtenu "2 sièges sur 4 au Conseil supérieur de l'éducation".

jmt/ib/or

Afp le 24 nov. 20 à 15 37.